

**Rémy
RASTELLO**

550 rue Le Cheminet
73 290 LA MOTTE SERVOLEX
Tél : 06-80-00-71-15 - Fax : 04-79-25-16-81
Expert-comptable - Commissaire aux comptes

DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL

Association Loi 1901

BP 401
73 004 CHAMBERY CEDEX

RAPPORT SPECIAL

Rémy RASTELLO
Commissaire aux comptes
550 rue Le Cheminet
73 290 La Motte Servolex

District de Savoie de Football
BP 401
73 004 CHAMBERY cedex

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
Exercice du 01-07-2011 au 30-06-2012

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé.

Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à L 223-19, L227-10 du Code de commerce

A La Motte Servolex, Le 31 juillet 2012



**Rémy
RASTELLO**

550 rue Le Cheminet
73 290 LA MOTTE SERVOLEX
Tél : 06-80-00-71-15 - Fax : 04-79-25-16-81
Expert-comptable - Commissaire aux comptes

DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL

Association Loi 1901

BP 401
73 004 CHAMBERY CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS 2012**

Rémy RASTELLO
Commissaire aux comptes
550 rue Le Cheminet
73 290 La Motte Servolex

District de Savoie de Football
BP 401
73 004 CHAMBERY cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice du 01-07-2011 au 30-06-2012

En exécution de la mission qui m' a été confié par la Direction de l'Association le 19 juin 2010, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30- 06-2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association District de Savoie de Football, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

- la justification de mes appréciations.

- les conventions spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Direction de l'Association.
Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession applicables en France.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

II - Justification des appréciations :

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

J'ai procédé à un contrôle par épreuve de la réalité des charges et produits comptabilisés, ainsi que des estimations retenues pour les charges à payer.

De la même manière, j'ai vérifié la pertinence des principes comptables et de présentation des comptes utilisés.

Enfin, j'ai vérifié la bonne application des règles qui régissent la prise en compte des subventions perçues par votre Association.

II - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la Direction de l'association et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

A La Motte Servolex, le 31 juillet 2012



BILAN ACTIF

ACTIF		30/06/12 12			Exercice N-1
		BRUT	MORT. & PROV	NET	30/06/11 12
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES CONCESSIONS, BREVETS & DROITS SIMIL.	1 021	1 021	0	0
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES INST. TECHNIQUES, MATERIEL & OUTIL. AUTRES IMMOBILISATIONS CORP.	3 148 10 566	933 7 518	2 215 3 048	2 845 3 653
	TOTAL II	14 735	9 471	5 263	6 498
	CREANCES FOURNISSEURS DEBITEURS PERSONNEL AUTRES CREANCES	17 600 0 23 784		17 600 0 23 784	20 359 1 103 15 625
ACTIF CIRCULANT	AVANCES & ACOMPTES VERSES / COM.			0	0
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	275 580		275 580	175 193
	DISPONIBILITES	112 605		112 605	185 857
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	18 745		18 745	6 814
	TOTAL III	448 314		448 314	404 951
TOTAL GENERAL		463 049	9 471	453 578	411 449

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	
		30/06/12 12	30/06/11 12	
CAPITAUX PROPRIETAIRES	REPORT A NOUVEAU	329 462	270 163	
	RESULTAT DE L'EXERCICE	18 210	59 299	
	TOTAL I	347 673	329 462	
DETTES	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES PROVISIONS POUR RISQUES	5 000	0	
	DETTES FINANCIERES CONCOURS BANCAIRES COURANTS EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES - CLUBS EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	7 285 0 7 953	0 0 3 508	
	DETTES D'EXPLOITATION DETTES FOURN. ET COMPT. RATTACHES DETTES FISCALES ET SOCIALES AUTRES DETTES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	33 322 26 345 0 26 000	22 664 29 815 0 26 000	
	TOTAL IV	105 905	81 987	
	TOTAL GENERAL		453 578	411 449

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
	30/06/12 12	30/06/11 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUES DE SERVICES	205 635	179 377	26 258	14,6
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	205 635	179 377	26 258	14,6
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	230 003	225 960	4 043	1,8
REPRISES ET TRANSFERTS DE CHARGES	5 284	4 354	930	21,8
AUTRES PRODUITS	575	6	569	9490,0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	441 497	409 697	31 801	7,8
ACHATS MATIERES PREMIERES ET AUTRES	112 315	56 091	56 224	100,0
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	195 379	176 185	19 193	10,9
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	736	3 266	-2 530	-77,0
SALAIRES ET TRAITEMENTS	85 105	89 954	-4 849	-5,7
CHARGES SOCIALES	30 754	32 041	-1 288	-4,0
DOTATIONS AUX AMORT. SUR IMMOB.	2 751	3 057	-306	-10,9
AUTRES CHARGES	2 509	768	1 740	226,4
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	429 548	361 363	68 185	18,4
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 949	48 334	-36 385	-75,3
PRODUITS AUTRES VAL. MOB.	2 367	1 312	1 056	80,4
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	9 143	9 822	-679	-6,9
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	11 510	11 134	377	3,4
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	0	0	0	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	0	0	0	
RESULTAT FINANCIER	11 510	11 134	377	3,3
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	23 460	59 468	-36 008	-60,5
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-5 249	-168	-5 081	3020,2
EXCEDENT	18 210	59 299	-41 089	-69,2
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
BENEVOLAT (FRAIS DE DEPLACEMENT)	23 189	20 812		
TOTAL DES PRODUITS	23 189	20 812		
PERSONNEL BENEVOLE (DEPLAC.)	23 189	20 812		
TOTAL DES CHARGES	23 189	20 812		

DISTRICT 19 FOOTBALL
 B.P. 401
 73004 CHAMBERY CEDEX
 Tél. : 04 79 85 52 73
 Fax : 04 79 85 52 45



DISTRICT SAVOIE FOOTBALL



ANNEXE

B.P. 401 • 73004 CHAMBERY CEDEX • Tél. 04 79 85 82 13 • FAX 04 79 33 84 45
E-mail : district@savoie.fff.fr - Site Internet : <http://savoie.fff.fr>



ANNEXE

Nom de l'entreprise	DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
Activité exercée	Activités de clubs de sports
Adresse	BP 401 - 73004 CHAMBERY CEDEX

Annexe des comptes annuels Exercice du 01/07/2011 au 30/06/2012

- 1- Règles et méthodes comptables
- 2- Autres éléments significatifs
- 3- Notes sur le bilan actif
- 4- Notes sur le bilan passif
- 5- Notes sur le compte de résultat
- 6- Autres informations
- 7- Détails des charges et des produits

Total du bilan av. répartition	453 578	Résultat : Bénéfice	18 210
--------------------------------	---------	---------------------	--------

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13 juillet 2012 par les dirigeants de l'association.

1- Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à celles de l'exercice précédent.

Dérogation aux principes comptables

Il n'a pas été dérogé aux principes comptables pour l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les durées d'amortissement des autres immobilisations incorporelles généralement retenues sont les suivantes :

Logiciels : 1 an

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement pour dépréciation a été déterminé selon le mode linéaire.

Les durées les plus généralement retenues ont été les suivantes :

- Matériel et outillage : 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 4 et 5 ans

Créances

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Valeurs mobilières de placement

Evaluation

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Dépréciation

Les valeurs mobilières de placement n'ont pas donné lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation.

2- Autres éléments significatifs

Aucun élément significatif particulier ne s'est produit sur l'exercice, et jusqu'à la date d'arrêt des comptes.

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir une influence sur les comptes, ou sur leur interprétation, n'a été identifié.

3- Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	1 021			1 021
Immobilisations corporelles	14 607	1 765	2 658	13 714
Immobilisations financières				
TOTAL	15 628	1 765	2 658	14 735
Amortissements et provisions				
Immobilisations incorporelles	1 021			1 021
Immobilisations corporelles	8 109	2 751	2 410	8 450
Immobilisations financières				
TOTAL	9 130	2 751	2 410	9 471

Etat des créances

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges d'avance	60 129	60 129	
TOTAL	60 129	60 129	

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières	
Fournisseurs RRR à obtenir	17 600
Autres créances	22 550
Disponibilités	5 183

Charges constatées d'avances :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

4- Notes sur le bilan passif

Capital social – Actions ou parts sociales	Non applicable
---	----------------

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses	7 285	7 285		
Fournisseurs	33 322	33 322		
Dettes fiscales et sociales	26 345	26 345		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	7 953	7 953		
Produits constatés d'avance	26 000	26 000		
TOTAL	100 905	100 905		

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes établissement de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	33 121
Dettes fiscales et sociales	14 170
Autres dettes	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinaires liés à l'exploitation normale de l'association



5- Notes sur le compte de résultat

Provisions				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provision réglementées				
Provisions pour risques et charges		5 000		5 000
Provisions pour dépréciation				
Total		5 000		5 000

6- Autres informations

Obligations en matière de retraite

Les obligations en matière de retraite pour les prestations à venir postérieures à l'emploi (pensions de retraite) font l'objet du versement de cotisations obligatoires et, le cas échéant, volontaires à des organismes gestionnaires externes dans le cadre de régimes à cotisations définies. Ces cotisations sont comptabilisées dans des postes de charges et ne donnent donc pas lieu à la constatation d'un engagement.

Obligations en matière d'indemnités de fin de carrière

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière à verser au moment du départ à la retraite des salariés concernés ne sont pas mentionnés dans la mesure où leur montant n'est pas significatif, compte tenu du peu d'ancienneté du personnel.

Droit individuel à formation (DIF)

Les engagements relatifs au DIF sont estimés à 287 heures
Aucune heure n'a fait l'objet d'une première demande de la part des bénéficiaires

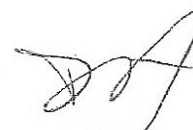
Informations diverses

Les locaux utilisés par l'association sont mis gratuitement à disposition du District de Savoie de Football par le Conseil Général de la Savoie. Les charges de fonctionnement sont facturées au District par le Conseil Général au prorata de la surface utilisée.

Les membres du Comité Directeur et des commissions (plus de 50 personnes) œuvrent régulièrement à titre bénévole au sein de l'association.

7- Détail des produits et des charges

	30/06/2012	30/06/2011
Produits à recevoir :		
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan		
Fournisseur RRR à obtenir	17 600	20 359
Divers – produits à recevoir	22 550	16 723
Autres créances	40 150	37 082
Intérêts courus à recevoir	5 183	534
Disponibilités	5 183	534
Total des produits à recevoir	46 333	37 616



Charges constatées d'avance		
Charges constatées d'avance	18 745	6 814
Total des charges constatées d'avance	18 745	6 814

Charges à payer : Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan		
Fournisseurs – factures non parvenues	33 121	15 504
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 121	15 504
Congés à payer	7 154	8 199
Autres charges personnel à payer	2 861	4 135
Organisme sociaux charges/congés payés	4 155	5 733
Dettes fiscales et sociales	14 170	18 067
Total des charges à payer	47 291	33 571

Produits constatés d'avance		
Produits constatés d'avance	26 000	26 000
Total des produits constatés d'avance	26 000	26 000

